



Prévenir et faire face à un événement grave au travail

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous avez été confrontés à un événement grave dans votre entreprise (agression physique ou verbale, braquage, accident mortel, décès).
- Vous vous êtes questionnés sur les réactions à avoir, sur les démarches à accomplir, sur les intervenants qui peuvent vous aider lors de la survenue d'un événement de ce type.
- Vous souhaitez être mieux préparés pour faire face à l'après événement dans l'accompagnement du collectif.

CONTEXTE

- L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L4121-1 du Code du travail).
- Un accident grave sur le lieu du travail a des conséquences pour la victime mais a aussi des répercussions sur le collectif de travail (témoins directs et indirects).
- La prévention dans une entreprise inclut la mise en place d'un plan d'action pour éviter le risque, mais doit aussi inclure l'accompagnement au retour à un équilibre.

OBJECTIFS

- Identifier ce qu'est un événement traumatique et appréhender les réactions possibles.
- Organiser une prise en charge immédiate et dans les jours qui suivent.
- Réaliser une trame d'un guide-protocole.



PUBLIC

- Employeurs.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.
- Préventeurs.
- Membres du CSE.

L'EXPERTISE CMAIC

- Mise à disposition d'outils et méthodologies.
- Conseils personnalisés.
- Possibilité d'un accompagnement individuel.

INTERVENANT

- Psychosociologue.

INFOS PRATIQUES

- Durée : 2 heures.
- De 9h00 à 11h00.